

ÉTÉ JEUNES

10 - 12 ANS

L'accueil de loisirs municipal de Panissières donne rendez-vous aux pré-ados pour un secteur 10 – 12 ans à la salle Beauséjour !
 Un programme d'activités sera mis en place afin de répondre à leurs envies, **du 10 juillet au 4 août** en alternant sorties, activités sur la commune, animations au choix des jeunes, journées inter-centres etc.
 Ce programme sera disponible au début du mois de juin, pour des inscriptions prévues les 16 et 17 juin. Il est possible de s'inscrire à la journée ou à la demi-journée !
 Pour plus de renseignements, veuillez contacter

Juliane MICHEL au 06-07-12-04-39

Le vestiaire rénové et rééquipé en mobilier a été réouvert le 21 février.

Lors de cette rencontre chacun a pu apprécier la qualité et le rendu des travaux. Il est à noter que le coût de la rénovation de cet espace est d'environ 20 000€ et qu'il a été pris en charge intégralement par la Mairie de Panissières. À savoir sans financement par subventions, et en priorisant ce projet parmi les projets d'investissements communaux. Nous avons aussi pu convenir que le gymnase, ainsi que l'ensemble des équipements mis à disposition du public, nécessitent l'attention de tous. Il est de la responsabilité de chacun d'en prendre soin et de veiller à leur bonne utilisation. À ce titre, les vestiaires ne sont pas un lieu de défilement et de récréation. Il a été entendu que les premiers garants du respect de ces règles sont bien sûr les encadrants directs des activités. Il a été convenu que le vestiaire soit fermé pendant les temps de cours, d'entraînement ou de match. Cela permettra d'éviter les problématiques liées aux déplacements non surveillés susceptibles de favoriser des vols ou des dégradations.



Photo Samira COUCHAUD

Un premier pas vers le monde du travail ?

Cette année encore et avec la participation du département de la Loire, la municipalité de panissières reconduit les chantiers éducatifs pour la période estivale.

Cette opération financée à part égale entre la commune et le département de la Loire a pour but d'amener les jeunes à s'inscrire dans leur environnement proche (commune), et faire l'expérience du monde du travail.

Les chantiers éducatifs s'adressent aux jeunes âgés de 16 à 25 ans résidant Panissières, porteurs d'un projet et/ou en difficulté d'insertion sociale et/ou professionnelle.

La durée de l'emploi est de 60 heures, réparties sur deux semaines et rémunérées selon le montant du SMIC en vigueur.

Le dossier d'inscription est à retirer en mairie ou à télécharger sur le site de la mairie de Panissières: www.panissieres.fr



La clôture des inscriptions est fixée au **lundi 22 mai 2017**.

Certains d'entre vous l'ont peut être déjà vu dans les rues, mais ne l'ont pas entendu!!

La municipalité vient d'acquérir un véhicule Renault Kangoo Express à énergie électrique. Ce véhicule d'occasion (500 kms) vient remplacer le C 15 devenu trop obsolète. Il sera destiné aux besoins des Services Techniques.

Pourquoi un véhicule électrique?

Nous nous sommes posé plusieurs questions et réalisé des simulations de coût entre un véhicule électrique et conventionnel.

En premier lieu il convient de rappeler que les municipalités sont de plus en plus sensibilisées à l'emploi de matériels ou produits moins polluants. Il s'agit d'un s'est un véhicule propre et peu bruyant. Ce dernier aspect est un avantage et inconvénient car il faudra être vigilant lors de ses déplacements en centre-ville).

Enfin après étude il s'avère que la distance parcourue par les agents avec ce véhicule est de 28 kms/jour. En sachant que l'autonomie de la batterie est de 170 kms avec un coût pour son rechargement estimé à 2€.

Bien évidemment ce type de véhicule reste plus cher à l'achat, par contre avec la prime d'État déduite, le prix de revient reste identique (8000 €/ht). En ce qui concerne les batteries, nous avons le choix, entre l'achat garantie 8 ans ou la location illimitée 75 euros/mois. Nous avons retenu la deuxième solution car nous sommes persuadés que l'autonomie ira en évoluant. La location permet aussi d'étaler la dépense dans le temps et le remplacement de la batterie en cas de panne.



Bulletin trimestriel n°9 – mai 2017

MAIRIE



Horaires mairie :

Lundi au vendredi :
 9h / 12h et 13h30 / 17h00
 Samedi matin : 9h / 11h

Nous écrire :

Journal d'information de la commune de Panissières
 Mairie
 2 rue Denis Boulanger
 Tél 04 77 27 40 40
 Fax 04 77 27 40 41
 mairie@panissieres.fr

Directeur de publication :

Christian Mollard
 1000 exemplaires imprimés
 par « Au fil de l'encre »
 42360 Panissières

Interlocuteurs :

Laurent Mioche
 Estelle Jacquemot

MATINÉE ECOCITOYENNE le 13 MAI 2017

Journée citoyenne

Agir ensemble pour notre cadre de vie

Venez nombreux participer à une matinée écocitoyenne. Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues pour participer avec les élus et le personnel municipal volontaire à plusieurs mini-chantiers :

- Atelier installation d'un jardin d'agrément qui sera géré ensuite par les élèves
- Atelier « alternative au désherbage chimique 1 » Réflexion sur l'organisation de deux mini parcs animaliers (quels animaux ? quel habitat ? quelle gestion ?)
- Atelier « alternative au désherbage chimique 2 » Désherbage manuel des bordures
- Mise en place du jardin partagé à la résidence « Arc en ciel »
- Atelier nettoyage des lieux publics
- -Atelier plantation de fleurs

En fonction du nombre de participants, certains ateliers seront démultipliés ou supprimés. Si vous avez d'autres idées d'ateliers, n'hésitez pas à en faire part sur le coupon réponse.

A l'issue des chantiers, en fin de matinée, pique-nique commun à l'ancien pensionnat St Antoine. Au cours de ce pique-nique où on pourra comme pour une fête des voisins partager des plats réalisés par chacun, un micro circulera pour que chacun puisse livrer ses impressions, faire des propositions, débattre ...

- RV des chefs de chantiers : 8 heures
- Réunion des participants à la mairie : 8 heures 30
- Répartition des participants et démarrage des travaux : 9 heures
- Apéritif offert et repas tiré du sac : 12 h 30 au Saint Antoine



Coupon réponse à remettre à la mairie

Nom, prénom.....

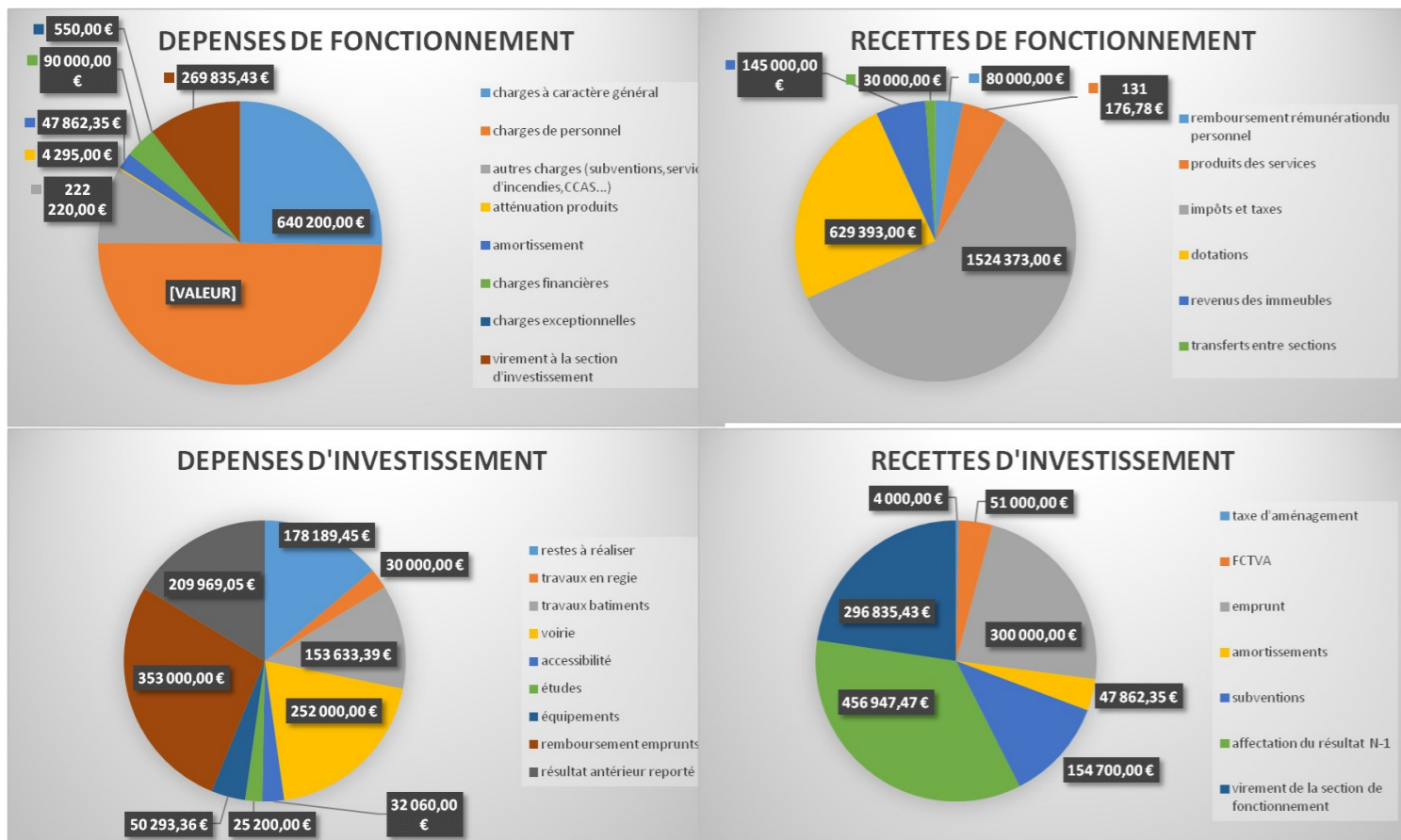
participera à la matinée éco-citoyenne du 13 mai

participera au pique-nique

Atelier choisi :

Autre atelier proposé :

Le 13 avril dernier, le Conseil Municipal a voté le **budget primitif principal 2017**.
Le fonctionnement s'équilibre à 2539942,78€ et l'investissement à 1284345,25€. Les graphiques ci-dessous montrent la répartition des recettes et dépenses.



Rénovation de la piste d'athlétisme

Les années faisant leur chemin la piste d'athlétisme était devenue trop dure et inégale. Nous avons donc engagé des travaux de regarnissage afin qu'elle puisse continuer à être utilisée dans des conditions correctes.




Un nouvel hôtel restaurant dans notre commune




Bassin jardin public


Afin de limiter la propagation des roseaux dans le bassin, des travaux de nettoyage ont été réalisés. Une pelleteuse est intervenue pour arracher les roseaux avec leurs racines. La pompe de la cascade sera remise en route ce qui amènera un minimum d'oxygénation à l'eau afin d'améliorer la vie aquatique dans le bassin de pêche.



Fleurissement : Le prix Denise MAILLAVIN a été remis à la maison de Mr et Mme Cédric Goutte



Une maison restaurée, un mur peint et un joli parvis, voilà un petit coin de notre centre bourg qui s'est bien embelli



Depuis le début du mandat la Municipalité fait effectuer par un prestataire **le CURAGE DES FOSSES** : chaque années ce sont 5 kilomètres qui sont curés ce qui permettra en 5 ans d'avoir traité la totalité des fossés des chemins et routes communales. Ce programme quinquennal sera reconduit à son terme afin qu'un roulement puisse s'établir.

Vous trouverez ci-dessous les zones qui sont concernées cette année :



Une très forte demande a été adressée au service départemental d'incendie et de secours de la Loire (sdis42) par le chef du centre des pompiers de Panissières et son adjoint pour une réhabilitation complète de la caserne. Le centre de secours de Panissières compte aujourd'hui 34 agents : trois officiers ; 10 sous-officiers ; 11 caporaux ; 8 sapeurs et deux stagiaires. Une réorganisation totale des locaux était nécessaires et le sdis42 a accepté cette demande. Il prendra en charge la totalité des travaux qui devraient débuter dès cette année et pour une durée de six mois environ. Un véhicule récent a été attribué à Panissières (notre photo) en mars 2017. Ce VTPM (véhicule de transport de personnel et de matériel) pourra transporter jusqu'à 7 personnes lors des renforts à l'extérieur de plus en plus fréquents et parer à toutes les interventions diverses (inondations, destructions d'hyménoptères, risques animaliers, événements climatiques, etc....) Deux autres engins devraient également arriver avec un grand espoir pour 2017.

Ceci est la récompense de la disponibilité importante du personnel du centre de Panissières au service de la population Panissieroise et des communes voisines.



BALLADE MUSICALE

LE VENDREDI 23 JUILLET 2017

la Chapelle Saint Loup

Organisé par la municipalité dans le cadre de la fête de la musique

19H30 Départ devant le musée en direction de la chapelle Saint Loup
Navette possible



L'animation sur le marché, le 15 avril, organisée par la municipalité, a connu un grand succès. Une centaine d'enfants a pu participer à une chasse aux oeufs, dans le jardin du musée pour les plus jeunes, et dans celui de la mairie pour les plus grands. La générosité des forains et de nos commerçants a permis d'offrir 22 paniers garnis aux heureux gagnants. Merci à eux. Merci aussi à l'école de musique qui, par sa prestation, a agrémenté cette manifestation. Cette matinée bien sympathique et animée s'est terminée autour d'un petit verre sur la Place des Terreaux

